

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1666

2 septembre 2006

SOMMAIRE

Advanced Technics Properties Holding S.A., Luxembourg	79966	bourg	79932
Agence de Voyages «Le Palmier», S.à r.l., Schiff- lange	79935	Dibelco International S.A., Luxembourg	79964
Alianza Iberian Private Equity (Luxembourg-Four) S.A., Luxembourg	79942	Eclat Investments S.A., Luxembourg	79946
Alianza Iberian Private Equity (Luxembourg-Four) S.A., Luxembourg	79945	Eclat Investments S.A., Luxembourg	79946
Allied Equity, S.à r.l., Luxembourg	79939	Eclat Investments S.A., Luxembourg	79946
Alpa S.A., Luxembourg	79934	ETV Capital II, S.à r.l., Luxembourg	79947
Alpa S.A., Luxembourg	79935	Ficino S.A.H., Luxembourg	79967
Amcon International Corporation B.V., S.à r.l., Luxembourg	79939	Financial Services, S.à r.l., Luxembourg	79941
Ashley Park Holdings, S.à r.l., Luxembourg	79960	First Euro Industrial Properties, S.à r.l., Luxem- bourg	79942
Associated Advisors Fiduciary, S.à r.l., Luxem- bourg	79946	First Euro Industrial Properties, S.à r.l., Luxem- bourg	79942
Aupetit & Associés, S.à r.l., Luxembourg	79957	First Euro Industrial Properties, S.à r.l., Luxem- bourg	79942
Belron Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	79959	Fitness Balance, S.à r.l., Luxembourg	79938
Bluespace Holding, S.à r.l., Luxembourg	79939	Fitness Balance, S.à r.l., Luxembourg	79938
Bluespace Holding, S.à r.l., Luxembourg	79941	Fuchs Invest, Sicav, Luxembourg	79968
Brantano Luxembourg S.A., Bertrange	79922	Gallaher AF Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg ..	79939
Brown International S.A., Luxembourg	79941	Geso S.A., Luxembourg	79923
Building Design Services, S.à r.l., Luxembourg ...	79924	Ginter Fashion, S.à r.l., Larochette	79935
Café Road Way, S.à r.l., Schifflange	79936	Hebe Holding S.A., Luxembourg	79923
CalEast Holdings, S.à r.l., Luxembourg	79955	Hebe Holding S.A., Luxembourg	79930
CalEast Holdings, S.à r.l., Luxembourg	79956	Hobart Immobilière S.A., Luxembourg	79959
Cambria S.A., Luxembourg	79932	International Power NPA, S.à r.l., Luxembourg ..	79945
Cambria S.A., Luxembourg	79933	IP Lux 3, S.à r.l., Luxembourg	79945
Carrelages Art & Style, S.à r.l., Hagen	79929	ITMS, IT-Managed Services S.A., Luxembourg ...	79924
Centre Marbres, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	79932	Land One S.A., Luxembourg	79958
Citore S.A., Luxembourg	79967	LB Luxembourg Two, S.à r.l., Luxembourg	79938
Constance Holding S.A., Luxembourg	79928	Lehwood Operations, S.à r.l., Luxembourg	79941
D.B. International Finance S.A.H., Luxembourg ..	79927	Locatem S.A., Strassen	79968
Dalgarno S.A., Luxembourg	79936	Louis XIV S.A., Luxembourg	79963
Dalgarno S.A., Luxembourg	79938	Lux-Sectors, Sicav, Luxembourg	79967
De Lage Landen Luxembourg Finance, S.à r.l., Lu- xembourg	79931	Luxalloys S.A., Alzingen	79934
De Lage Landen Luxembourg Holding, S.à r.l., Lu- xembourg	79931	M.F. Equities, S.à r.l., Luxembourg	79933
De Lage Landen Luxembourg, S.à r.l., Luxem-		M.F. Group, S.à r.l., Luxembourg	79936
		M.F. Holdings, S.à r.l., Luxembourg	79931
		Mag Holding S.A., Luxembourg	79966
		Maison-Er, S.à r.l. & Cie S.C.A., Luxembourg	79964
		(De) Moto's Mich, S.à r.l., Niederfeulen	79958

Navella S.A., Luxembourg	79964	RDLux S.A., Rumelange	79945
Navella S.A., Luxembourg	79965	Redecos S.A.H., Luxembourg	79958
Night Networks S.A., Bertrange	79926	S.W.I.F.T. Re (Luxembourg) S.A., Luxembourg . .	79959
Nocor S.A., Luxembourg	79922	Sales Corp S.A., Luxembourg	79924
Nocor S.A., Luxembourg	79922	Sales Corp S.A., Luxembourg	79925
Participations Commerciales S.A., Luxembourg . .	79923	Scaffolding Global Holdings, S.à r.l., Luxembourg .	79928
Patrimoine & Finance, S.à r.l., Clervaux	79957	SEO, Société Electrique de l'Our S.A., Luxem- bourg	79966
Patrimoine & Finance, S.à r.l., Clervaux	79957	Software Development & Support, S.à r.l., Pissan- ge	79923
Patrimoine & Finance, S.à r.l., Clervaux	79957	Tchibo Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	79935
Peinture De Lorenzi Ed. et Fils, S.à r.l., Schouwei- ler	79923	Téléco S.A., Luxembourg	79926
Phoenix Acquisition Company, S.à r.l., Luxem- bourg	79939	Tousaciers S.A., Dudelange	79933
Piebon International S.A., Luxembourg	79926	United Industrial Associates Holding S.A., Luxem- bourg	79967
Piebon S.A., Luxembourg	79925	Urania Holding S.A., Luxembourg	79925
Planetarium Advisor S.A., Luxembourg	79927	Verdoso Investment S.A., Luxembourg	79925
Power Group Nexus Germany S.A., Luxembourg	79957		
Pravda, S.à r.l., Luxembourg	79931		

BRANTANO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 55.152.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00779, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(067115.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

NOCOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 91.856.

Conseil d'Administration:

Mme Danielle Buche, Administrateur, domiciliée au 14, rue Pierre Dupong, L-7314 Heisdorf;

Mlle Catia Campos, Administrateur, domiciliée au 18, rue des Jardins, L-8039 Strassen;

Mlle Frédérique Duculot, Administrateur, domiciliée au 19, rue du Waschbour, B-6700 Arlon.

L'Assemblée Général des Actionnaires du 19 juin 2006, a décidé de renommer Danielle Buche, Catia Campos et Frédérique Duculot en tant qu'Administrateurs pour une période se terminant lors de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2006.

Commissaire aux Comptes:

M. Livius Gorecka, domicilié au 104, rue du Grünwald, L-1912 Luxembourg.

L'Assemblée Générale des Actionnaires du 19 juin 2006, a décidé de renommer Livius Gorecka pour une période se terminant lors de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01136. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067970.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

NOCOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 91.856.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01139, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2006.

Signature.

(067966.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

PARTICIPATIONS COMMERCIALES, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 58.407.

En date du 22 mars 2006, l'assemblée générale a pris acte des démissions de Maître Denis Lenfant de son mandat d'administrateur et de Monsieur Sébastien Kopp de son mandat de commissaire.

A cette même date, l'assemblée a décidé de nommer comme administrateur Monsieur Jean Thyssen, comptable, demeurant à L-6111 Junglinster, 15, rue Tun Deutsch et comme commissaire la société CHAPMAN CONSULTING INC, avec siège social à Belize-City (Belize), Jasmine Court, 35A Regent Street.

Les nouveaux mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale de 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PARTICIPATIONS COMMERCIALES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR08731. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065441.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2006.

SOFTWARE DEVELOPMENT & SUPPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3985 Pissange, 31, Duerfstrooss.
R. C. Luxembourg B 73.443.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR08558, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Signature.

(066767.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

PEINTURE DE LORENZI ED. ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4984 Schouweiler, 98, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 53.960.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR08577, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Signature.

(066769.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

GESO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 37.358.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01988, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(066771.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

HEBE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 40.208.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01991, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(066775.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

ITMS, IT-MANAGED SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1458 Luxembourg, 5, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 96.686.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR08565, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Signature.

(066773.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

BUILDING DESIGN SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 39, Val Saint André.
R. C. Luxembourg B 23.595.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR08569, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Signature.

(066776.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

**SALES CORP S.A., Société Anonyme,
(anc. WONDERPHONE LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 101.184.

L'an deux mille six, le sept juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de WONDERPHONE LUXEMBOURG S.A. (la «Société»), une société anonyme, établie et ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 101.184, et fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 25 mai 2004, publié au Mémorial C numéro 799 du 4 août 2004.

Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Fabien Rossignol, juriste, demeurant professionnellement à Bertrange.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Corinne Waldung, employée privée, demeurant professionnellement à Bertrange.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Christel Cavallaro, employée privée, demeurant professionnellement à Bertrange.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Modification de la dénomination sociale en SALES CORP S.A.

2.- Modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend chaque fois à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier la dénomination sociale de la Société et d'adopter à l'avenir celle de SALES CORP S.A.

Deuxième résolution

Afin de refléter ce changement de la dénomination sociale, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article premier des statuts de la Société, pour lui donner désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. «Il existe une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: SALES CORP S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: F. Rossignol, C. Waldung, C. Cavallaro, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 juin 2006, vol. 905, fol. 2, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 20 juin 2006.

J.-J. Wagner.

(067084.3/239/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

**SALES CORP S.A., Société Anonyme,
(anc. WONDERPHONE LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 101.184.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 20 juin 2006.

J.-J. Wagner.

(067086.3/239/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

PIEBON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 45.319.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01995, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(066778.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

URANIA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 41.879.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01997, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(066780.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

VERDOSO INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 59.863.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 20 juin 2006, réf. LSO-BR05931, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(066782.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

PIEBON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 45.320.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS02000, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(066786.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

NIGHT NETWORKS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 93.083.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 16 juin 2006 que:

L'assemblée a décidé à l'unanimité de remplacer son administrateur Monsieur Mirco Bielli par:

- la société NIGHT INVEST S.A., située et ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 93.082, représentée par son administrateur-délégué Monsieur Mirco Bielli.

L'assemblée a décidé à l'unanimité de remplacer son administrateur-délégué Monsieur Mirco Bielli par:

- la société NIGHT INVEST S.A., située et ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 93.082, représentée par son administrateur-délégué Monsieur Mirco Bielli.

L'assemblée a réélu au poste d'administrateur pour un terme d'une année renouvelable Monsieur Thierry Ghezzi.

Suite à ces modifications, le conseil d'administration se composera désormais comme suit:

- La société Night INVEST S.A., située et ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 93.082, représentée par son administrateur-délégué Monsieur Mirco Bielli, en qualité d'administrateur simple et d'administrateur-délégué.

- Monsieur Thierry Ghezzi, administrateur de société, demeurant à F-57100 Thionville, 9, rue de la Frontière, en qualité d'administrateur simple.

- La société EUROCOM NETWORKS S.A., située et ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy, en qualité d'administrateur simple et d'administrateur-délégué.

Jusqu'à la prochaine assemblée.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09197. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066789.3//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

TELECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 81.789.

DISSOLUTION

L'an deux mille six, le premier juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Antonio Distefano, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spéciale de:

Monsieur Alessandro Della Fontana, ingénieur, demeurant à Modena (Italie),

en vertu d'une procuration lui donnée.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la personne comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle personne comparante, ès dites qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1.- Que la société TELECO S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 81.789, a été constituée suivant acte dressé par le notaire soussigné, en date du 29 mars 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1019 du 16 novembre 2001, (ci-après «la Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant assemblée générale extraordinaire des actionnaires, qui s'est tenue par-devant le notaire soussigné, en date du 29 octobre 2003, publié au Mémorial C numéro 1320 du 11 décembre 2003.

2.- Que le capital social de la Société s'élève à cent cinquante mille euros (150.000,- EUR) et se trouve représenté par mille cinq cents (1.500) actions ordinaires, d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacun, chaque action étant intégralement libérée en numéraire.

3.- Que sa mandante est devenue propriétaire de la totalité des actions de la Société TELECO S.A.

4.- Qu'en tant qu'actionnaire unique sa mandante déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société, avec effet immédiat.

5.- Que sa mandante, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la Société, qu'en qualité d'actionnaire unique de cette même Société, déclare en outre que l'activité de la Société a cessé, qu'elle est investie de tout l'actif, que le passif connu de ladite Société a été réglé ou provisionné et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société TELECO S.A., est à considérer comme faite et clôturée.

6.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs actuels, en l'occurrence Messieurs Federico Innocenti, Georges Diederich et Vincenzo Arno' et au commissaire aux comptes, Monsieur Alexis De Bernardi, de la société dissoute.

7.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq (5) ans à l'ancien siège social de la Société dissoute.

8.- Qu'il a été procédé à l'annulation des certificats d'actions au porteur, et ceci en présence du notaire instrumentant.

9.- Que la mandante s'engage à payer tous les frais du présent acte. Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. Distefano, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 juin 2006, vol. 903, fol. 98, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 19 juin 2006.

J.-J. Wagner.

(067087.3/239/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

D.B. INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 33.911.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS02003, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(066794.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

PLANETARIUM ADVISOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 59.791.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 15 mars 2006 a décidé de renouveler le mandat d'administrateur de Messieurs Umberto Trabaldo Togna (Président du Conseil) et Marc Schammo pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires devant se tenir en mars 2007.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Léon Hilger n'étant pas renouvelé, l'assemblée des actionnaires nomme à la fonction d'administrateur Madame Anne-Marie Arens (RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.), 5, rue Thomas Edison, L-1445 pour une période d'un an.

Par ailleurs, l'assemblée a nommé à la fonction de Commissaire aux Comptes, ERNST & YOUNG, Luxembourg pour la même période d'un an.

Pour PLANETARIUM ADVISOR S.A., Société Anonyme

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2006, réf. LSO-BR06803. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067322.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

79928

CONSTANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 24.522.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS02006, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(066796.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

SCAFFOLDING GLOBAL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 40.000,-.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 116.322.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales daté du 18 avril 2006, que CVC CAPITAL PARTNERS ASIA II LIMITED, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St Helier, Jersey, JE4 8PX, Channel Islands, enregistrée sous le numéro 87453, a transféré 320 parts sociales de classe A, 320 parts sociales de classe B, 320 parts sociales de classe C, 320 parts sociales de classe D, 320 parts sociales de classe E, qu'elle détenait dans la Société, de la manière suivante:

1. Transfert de 268 parts sociales de classe A, 268 parts sociales de classe B, 268 parts sociales de classe C, 268 parts sociales de classe D, 269 parts sociales de classe E, à CVC CAPITAL PARTNERS ASIA II LIMITED acting as General Partner for and on behalf of CVC CAPITAL PARTNERS ASIA PACIFIC II L.P., ayant son siège social à Walker House, Mary Street, PO Box 908GT, Grand Cayman, Cayman Islands, inscrite au Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands sous le numéro WK15195;

2. Transfert de 52 parts sociales de classe A, 52 parts sociales de classe B, 52 parts sociales de classe C, 52 parts sociales de classe D, 51 parts sociales de classe E, à CVC CAPITAL PARTNERS ASIA II LIMITED acting as General Partner for and on behalf of CVC CAPITAL PARTNERS ASIA PACIFIC II PARALLEL FUND - A L.P., ayant son siège social à Walker House, Mary Street, PO Box 908GT, Grand Cayman, Cayman Islands, inscrite au Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands sous le numéro WK15194.

Les associés de la Société sont désormais les suivants:

Associés	Nombre de parts
CVC CAPITAL PARTNERS ASIA II LIMITED, acting as General Partner for and on behalf of CVC CAPITAL PARTNERS ASIA PACIFIC II L.P.	268 parts sociales de classe A 268 parts sociales de classe B 268 parts sociales de classe C 268 parts sociales de classe D 268 parts sociales de classe E
CVC CAPITAL PARTNERS ASIA II LIMITED, acting as General Partner for and on behalf of CVC CAPITAL PARTNERS ASIA PACIFIC II PARALLEL FUND-A, L.P. ...	52 parts sociales de classe A 52 parts sociales de classe B 52 parts sociales de classe C 52 parts sociales de classe D 52 parts sociales de classe E
Total	320 parts sociales de classe A 320 parts sociales de classe B 320 parts sociales de classe C 320 parts sociales de classe D 320 parts sociales de classe E

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 19 avril 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2006, réf. LSO-BP04499. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067946.3//48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

CARRELAGES ART & STYLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8365 Hagen, 37, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 117.499.

STATUTS

L'an deux mille six, le quinze juin.

Par-devant Maître Martine Decker, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

Monsieur Dario Aviano, indépendant, né à Esch-sur-Alzette, le 2 avril 1976, demeurant à L-8365 Hagen, 37, rue Principale.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée, qu'il déclare constituer pour son compte et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite, et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de CARRELAGES ART & STYLE, S.à r.l.

Art. 2. Le siège social est établi à Hagen.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision du ou des associés.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la pose de revêtements de sol et mur en céramique ou autre, la réalisation de chapes, l'isolation étanche et thermique, la réalisation de crépissage, la réalisation de terrasse, entrée de garage et alentour de maison.

D'une façon générale, elle peut faire toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces par l'associé unique Dario Aviano, préqualifié, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

La propriété des parts sociales résulte des présents statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis, sans qu'il y ait lieu à délivrance d'aucun titre.

Art. 6. Les parts sont insaisissables.

En cas de pluralité d'associés, elles ne peuvent être cédées entre vifs à un non-associé que de l'accord du ou des associés représentant l'intégralité des parts sociales. En cas de refus de cession les associés non-cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession.

Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

Art. 7. La société est administrée par un ou plusieurs gérants à nommer par l'associé unique ou les associés réunis en assemblée générale, qui fixe(nt) la durée de leur mandat et leurs pouvoirs.

Art. 8. Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 9. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

Art. 10. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale. Il ne peut pas les déléguer. Les décisions de l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale des associés, sont consignés dans un registre tenu au siège social.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé participe aux décisions collectives, quel que soit le nombre de voix, proportionnellement au nombre de parts qu'il possède. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 11. Le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture du ou d'un associé n'entraînera pas la dissolution de la société.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément unanime des associés survivants. Toutefois, le consentement du ou des associés survivants n'est pas requis lorsque les parts sociales sont transmises, soit à des héritiers réservataires, soit au conjoint survivant.

En cas de refus d'agrément, il est procédé comme prévu à l'article 6.

Art. 12. L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 13. Chaque année au 31 décembre, il sera dressé un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits.

Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social,
- le solde restant est à la libre disposition des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation au capital social.

Art. 14. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associé(s) ou non, nommé(s) par l'associé unique ou par l'assemblée des associés.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif. L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils sont propriétaires.

Art. 15. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, il est fait référence aux dispositions légales en vigueur.

Mesure transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2006.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à la somme de 950,- EUR.

Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant, l'associé représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1.- L'adresse du siège social est fixée à L-8365 Hagen, 37, rue Principale.

2.- Sont nommés pour une durée indéterminée:

a) gérant technique:

- Monsieur Chi Tai Tran, ingénieur, né à Louvain (Belgique), le 6 février 1962, demeurant à L-8325 Capellen, 4, rue de la Gare,

b) gérant administratif:

- Monsieur Dario Aviano, prénommé.

3.- Vis-à-vis des tiers, la société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif.

Dont acte, fait et passé en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: D. Aviano, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2006, vol. 28CS, fol. 86, case 7. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le jeudi 29 juin 2006.

M. Decker.

(067408.3/241/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

HEBE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 40.208.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle, tenue le 26 mai 2006 que les actionnaires ont décidé de réélire:

- R.C.S. CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. avec siège social au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg en tant qu'Administrateur;

- R.C.S. SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l. avec siège social au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg en tant qu'Administrateur;

- ATC SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l. avec siège social au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg en tant qu'Administrateur;

- COMPAGNIE DE REVISION S.A. avec siège social au 7, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach en tant que Commissaire aux Comptes.

Et ceci jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2006.

R.C.S. CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01973. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066825.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

PRAVDA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 90.147.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS02009, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(066797.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

DE LAGE LANDEN LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 99.390.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS02011, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. Brekelmans / J. Remie.

(066800.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

DE LAGE LANDEN LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 77.516.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS02015, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. Brekelmans / J. Remie.

(066803.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

M.F. HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 549.620.458,678.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 47.258.

Compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société du 1^{er} septembre 2005

Présents: - Robert Simon,
- Alain Olivier.

Excusés: - Geoff Dent,
- Erwin Pardon.

Résolutions

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société du 1^{er} septembre 2005 que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Acceptation de la démission de Monsieur Antoine Van Leersum en tant que gérant de la Société avec effet du 15 août 2005 et confirmation de la démission de Madame Muriel Noblet en tant que gérante de la Société à partir du 1^{er} mars 2004.

Deuxième résolution

Nomination comme gérant de la Société de Monsieur Erwin Pardon avec effet du 15 août 2005, résidant à Rogier van Otterloolaan 20, 3604 BH Maarssen (Pays-Bas).

R. Simon / A. Olivier
Gérant / Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03462. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066872.5//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

DE LAGE LANDEN LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 99.389.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS02018, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. Brekelmans / J. Remie.

(066807.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

CENTRE MARBRES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4024 Esch-sur-Alzette, 202, route de Belval.
R. C. Luxembourg B 57.995.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03431, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(066810.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

CAMBRIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 34.064.

L'an deux mille six, le vingt juin.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CAMBRIA S.A., avec siège social à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich, R.C.S. Luxembourg B 34.064, constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 mai 1990, publié au Mémorial C, numéro 448 du 3 décembre 1990.

Les statuts de ladite société ont été modifiés suivant décision actée sous seing privé de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 30 décembre 1999, publiée au Mémorial C, numéro 530 du 25 juillet 2000 et suivant actes reçus par le notaire instrumentaire, en date du 8 janvier 2001, publié au Mémorial C, numéro 733 du 7 septembre 2001, en date du 20 décembre 2001, publié au Mémorial C, numéro 642 du 25 avril 2002 et en date du 3 mai 2005, publié au Mémorial C, numéro 1023 du 12 octobre 2005.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Antonio Longo, employé privé, 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Guy Streff, employé privé, 59, Cité Grand-Duc Jean, L-7233 Bereldange.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Cédric De Keyser, employé privé, 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

II.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est représentée à la présente assemblée, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été informés avant l'assemblée.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Modification de l'article 11 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

Art. 11. «La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, un des deux signataires doit être obligatoirement l'administrateur résident, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de modifier l'article 11 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

Art. 11. «La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, un des deux signataires doit être obligatoirement l'administrateur résident, sans préjudice des décisions à prendre quant à

la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Longo, G. Streff, C. de Keyser, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, vol. 154S, fol. 11, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

P. Frieders.

(067372.3/212/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

CAMBRIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 34.064.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

P. Frieders.

(067374.3/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

TOUSACIERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3513 Dudelange, 1, rue Emile Ludwig.

R. C. Luxembourg B 20.617.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS02954, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(066829.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

M.F. EQUITIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 26.600,-

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 70.633.

Compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société du 1^{er} septembre 2005

Présents: - Robert Simon,
- Alain Olivier.

Excuses: - Geoff Dent,
- Erwin Pardon.

Résolutions

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société du 1^{er} septembre 2005 que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Acceptation de la démission de Monsieur Antoine Van Leersum en tant que gérant de la Société avec effet du 15 août 2005 et confirmation de la démission de Madame Muriel Noblet en tant que gérante de la Société à partir du 1^{er} mars 2004.

Deuxième résolution

Nomination comme gérant de la Société de Monsieur Erwin Pardon avec effet du 15 août 2005, résidant à Rogier van Otterloolaan 20, 3604 BH Maarssen (Pays-Bas).

R. Simon / A. Olivier

Gérant / Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03461. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(066877.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

79934

LUXALLOYS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-5868 Alzingen, 10B, rue Jean Steichen.
R. C. Luxembourg B 51.275.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS02960, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2006.

LUXALLOYS S.A.

Signature

(066830.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

ALPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 112.547.

L'an deux mille six, le huit juin.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ALPA S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée par acte du notaire instrumentant en date du 1^{er} décembre 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 467 du 3 mars 2006.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Mustafa Nezar, juriste, demeurant à Russange (F), qui désigne comme secrétaire Monsieur Benoit Tassigny, juriste, demeurant à Nothomb (B).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean Beissel, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de trois cent quarante mille euros (340.000 EUR) en vue de le porter de son montant actuel de cent soixante-dix mille euros (170.000 EUR) à cinq cent dix mille euros (510.000 EUR) par la création et l'émission de trois mille quatre cents (3.400) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100 EUR) chacune, ayant les mêmes droits et les mêmes obligations que les actions existantes.

2. Souscription des trois mille quatre cents (3.400) actions nouvelles par Monsieur Pascal Erard.

3. Modification subséquente de l'article 5 des statuts.

4. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés.

III.- Qu'il appert de la liste de présence que toutes les actions en circulation sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée, laquelle est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social d'un montant de trois cent quarante mille euros (340.000 EUR) en vue de le porter de son montant actuel de cent soixante-dix mille euros (170.000 EUR) à cinq cent dix mille euros (510.000 EUR) par la création et l'émission de trois mille quatre cents (3.400) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100 EUR) chacune, ayant les mêmes droits et les mêmes obligations que les actions existantes.

Deuxième résolution

L'actionnaire minoritaire ayant renoncé à son droit préférentiel de souscription, l'assemblée générale décide d'accepter la souscription et la libération des actions nouvellement émises, par Monsieur Pascal Erard, avocat, demeurant professionnellement à CH-1204 Genève, 61, rue du Rhône,

ici représenté par Monsieur Jean Beissel, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 6 juin 2006,

lequel déclare souscrire les trois mille quatre cents (3.400) actions nouvelles et les libérer entièrement par des versements en espèces de sorte que la somme de trois cent quarante mille euros (340.000 EUR) se trouve à la libre disposition de la société; preuve du paiement a été donnée au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Ladite procuration prémentionnée, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire soussigné, restera annexée aux présentes.

Troisième résolution

En conséquence, l'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à cinq cent dix mille euros (510.000 EUR) divisé en cinq mille cent (5.100) actions d'une valeur nominale de cent euros (100 EUR) chacune.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison de la présente est évalué à environ quatre mille neuf cents euros (4.900 EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux membres du bureau et aux comparants ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Nezar, B. Tassigny, J. Beissel, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, vol. 153S, fol. 88, case 10. – Reçu 3.400 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2006.

G. Lecuit.

(067385.3/220/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

ALPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 112.547.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2006.

G. Lecuit.

(067386.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

GINTER FASHION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7626 Larochette, 6, chemin J.A. Zinnen.

R. C. Luxembourg B 29.390.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS02973, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(066835.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

TCHIBO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 99.940.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00739, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(066850.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

AGENCE DE VOYAGES «LE PALMIER», S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3850 Schifflange, 30, avenue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 105.841.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BR03470, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Signature.

(066876.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

CAFE ROAD WAY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3839 Schifflange, 18, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 91.618.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03407, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Signature.

(066878.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

M.F. GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 549.919.307,52.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 47.257.

Compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société du 1^{er} septembre 2005

Présents: - Robert Simon,
- Alain Olivier.

Excuses: - Geoff Dent,
- Erwin Pardon.

Résolutions

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société du 1^{er} septembre 2005 que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Acceptation de la démission de Monsieur Antoine Van Leersum en tant que gérant de la Société avec effet du 15 août 2005 et confirmation de la démission de Madame Muriel Noblet en tant que gérante de la Société à partir du 1^{er} mars 2004.

Deuxième résolution

Nomination comme gérant de la Société de Monsieur Erwin Pardon avec effet du 15 août 2005, résidant à Rogier van Otterloolaan 20, 3604 BH Maarssen (Pays-Bas).

R. Simon / A. Olivier

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03463. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(066881.4//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

DALGARNO S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 110.879.

In the year two thousand and six, on the twenty-eighth day of June.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held the extraordinary general meeting of the shareholders (the Meeting) of the Luxembourg public limited company (société anonyme) DALGARNO S.A. (the Company) having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 110.879, incorporated on 15th September 2005 pursuant to a notarial deed recorded by Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, published in the Official Gazette (Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C), n° 108 dated 17th January 2006 on page 5151.

The Meeting begins at four p.m. and is chaired by Ms Colette Lorang, lawyer, professionally residing in Luxembourg (the Chairman).

The Chairman appoints Mr Raymond Thill, maître en droit, professionally residing in Luxembourg as secretary of the Meeting (the Secretary).

The Meeting elects Mr Marc Prospert, maître en droit, professionally residing in Luxembourg as scrutineer of the Meeting (the Scrutineer).

The Chairman, the Secretary and the Scrutineer are collectively referred to hereafter as the Bureau.

The Bureau having thus been constituted, the chairman requests the notary to record that:

I. the shareholders present or represented at the Meeting and the number of shares which they hold are recorded in an attendance list, which will remain attached to these minutes and which will be signed by the holders of powers of attorney who represent the shareholders who are not present and the Members of the Bureau. The said list as well as the powers of attorney will remain attached to these minutes;

II. it appears from the attendance list that all 3,100 shares in registered form representing the entire subscribed share capital of the Company amounting to EUR 31,000, are present or duly represented at the Meeting. The shareholders present or represented declare that they have had due notice of, and have been duly informed of the agenda prior to the Meeting. The Meeting decides to waive the convening notices;

III. the agenda of the Meeting is as follows:

- 1) decision to close the 2006 financial year prematurely, to open a new financial year and to change the dates of the following financial years; and
- 2) subsequent change of the article 17 of the articles of association.

Then the Meeting, after deliberation, passed the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to terminate the financial year 2006 on the 31st January 2006 and to start the new financial year on the 1st February which will terminate on the 31st January of the following year and to adopt these dates for the following financial years, such resolution to become effective immediately.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the Meeting resolves to change the articles of association, which will read henceforth, in their English version, as follows:

«**Art. 17. Financial year.** The Company's financial year shall begin on the 1st February each year and shall terminate on the 31st January of the following year.

Transitional provisions

- (1) In the year 2006 the first financial year shall start on the 1st January and shall terminate on the 31st January.
- (2) The next financial year shall start on the 1st February 2006 and shall terminate on the 31st January 2007.»

There being no further business, the Meeting is terminated at four fifteen.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and French version, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société DALGARNO S.A. (ci-après la «Société»), une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 110.879, constituée par un acte authentique reçu par le notaire Joseph Elvinger, résidant à Luxembourg, en date du 15 septembre 2005, acte publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - N° 108 du 17 janvier 2006, page 5151.

L'Assemblée est ouverte à seize heures et présidée par M^e Colette Lorang, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg (le Président).

Le Président désigne Monsieur Raymond Thill, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, Secrétaire de l'Assemblée (le Secrétaire).

L'Assemblée désigne en tant que Scrutateur de l'Assemblée Monsieur Marc Prospert, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg (le Scrutateur).

Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur seront désignés collectivement en tant que Bureau de l'Assemblée.

Le Bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présences. La liste de présence, signée par tous les actionnaires représentés à l'assemblée, les membres du bureau et le notaire, restera annexée au présent acte avec les procurations pour y être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il résulte de la liste de présence établie et signée par les membres du Bureau que la totalité du capital social votant de la Société s'élevant à EUR 31.000, représenté par 3.100 actions ayant une valeur nominale de EUR 10, est dûment représenté à la présente assemblée qui est dès lors régulièrement constituée et peut délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour, repris ci-dessous.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- 1) Décision de modifier l'année sociale de la Société; et
- 2) De changer l'article 17 des statuts de la Société.

Après délibération, l'Assemblée a pris les résolutions suivantes, par vote unanime:

Première résolution

L'Assemblée décide de terminer l'année sociale 2006 le 31 janvier 2006 et de commencer la nouvelle année le 1^{er} février qui se terminera le 31 janvier de l'année d'après et d'adopter ces dates pour les années suivantes, ladite décision entrant en vigueur immédiatement.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution ci-dessus, l'Assemblée décide de changer les statuts de la Société, afin qu'ils prennent la forme suivante dans la version française:

«**Art. 17. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le 1^{er} février de chaque année et finit le 31 janvier de l'année suivante.

Dispositions transitoires

(1) Pendant l'année 2006, la première année sociale commence le 1^{er} janvier 2006 et se termine le 31 janvier 2006.

(2) La prochaine année sociale commence le 1^{er} février 2006 et se termine le 31 janvier 2007.»

Plus aucun point ne se trouvant à l'ordre du jour, l'Assemblée est clôturée à seize heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Lorang, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2006, vol. 154S, fol. 23, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

A. Schwachtgen.

(067416.3/230/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

DALGARNO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 110.879.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 924 du 28 juin 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

(067418.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

LB LUXEMBOURG TWO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.

R. C. Luxembourg B 110.641.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01893, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2006.

Signature.

(066887.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

FITNESS BALANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 74.452.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01883, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Signature.

(066894.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

FITNESS BALANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 74.452.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01886, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Signature.

(066889.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

PHOENIX ACQUISITION COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 66.455.

Le bilan au 31 janvier 2006, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01890, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Signature.

(066888.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

GALLAHER AF LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 97.605.

Le bilan pour la période du 8 décembre 2003 (date de constitution) au 29 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01898, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

Signature.

(066890.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

AMCON INTERNATIONAL CORPORATION B.V., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 102.162.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01901, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2006.

Signature.

(066891.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

ALLIED EQUITY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, avenue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 101.326.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01905, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2006.

Signature.

(066892.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

BLUESPACE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 109.512.

In the year two thousand and six, on the twenty-first of June.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Remich, acting in replacement of her colleague Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, momentarily absent, the latter remaining depository of the present minute.

There appeared:

PIM WAREHOUSE INC, a company incorporated under the laws of the State of Delaware, USA, having its registered office at c/o The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, and its business address at 8 Campus Drive, 4th Floor, Parsippany NJ 07054, USA (the «Sole Shareholder»).

The appearing party holds all the 6,400 shares of a nominal value of EUR 25.- each in BLUESPACE HOLDING, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 9A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 109.512, incorporated by deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on June 28, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial C») number 1233, page 59164, dated November 18, 2005 (the «Company»).

The sole shareholder is here represented by M^e Judit Stern, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal given on June 19, 2006, which, signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The sole shareholder hereby takes the following resolutions in accordance with the provisions of Article 12 of the Articles of Association of the Company (the «Articles») and of article 200-2 of the amended law of August 10th, 1915 on commercial companies.

First resolution

The sole shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 225,000.- (two hundred and twenty-five thousand Euro), so as to raise it from its current amount of EUR 160,000.- (one hundred and sixty thousand Euro) to EUR 385,000.- (three hundred and eighty-five thousand Euro), by the creation and issue of 9,000 (nine thousand) new shares with nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each.

Second resolution

The sole shareholder declares to subscribe and fully pay up all the 9,000 (nine thousand) new shares with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each in cash so that the amount of EUR 225,000.- (two hundred and twenty-five thousand Euro) is as of now at the disposal of the Company.

A blocking certificate attesting the payment in cash for an amount of EUR 225,000.- (two hundred and twenty-five thousand Euro) has been produced to the notary.

Third resolution

As a consequence of the two preceding resolutions, Article 5.1. of of the Articles of Association of the Company is amended and shall read now as follows:

«5.1. The share capital is fixed at EUR 385,000.- (three hundred and eighty-five thousand Euro), represented by 15,400 (fifteen thousand four hundred) shares with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each.»

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder acting on behalf of the appearing party, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte:

L'an deux mille six, le vingt et un juin.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, agissant en remplacement de son confrère Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

A comparu:

PIM WAREHOUSE INC, une société constituée sous le droit de l'État du Delaware, USA, ayant son siège social à c/o Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, 19801, USA, et ayant son siège d'affaires au 8 Campus Drive, 4th Floor, Parsippany NJ 07054, USA («l'associée unique»).

La comparante détient toutes les 6.400 (six mille quatre cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune de BLUESPACE HOLDING, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numero B 109.512, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 juin 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») numero 1233, page 59164, du 18 novembre 2005 (la «Société»).

L'associée unique est ici représentée par M^e Judit Stern, avocate, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 19 juin 2006, qui, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

L'associé unique adopte les résolutions suivantes conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts et de l'article 200-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 225.000,- (deux cent vingt-cinq mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 160.000,- (cent soixante mille euros) à 385.000,- (trois cent quatre-vingt-cinq mille euros) par la création et l'émission de 9.000 (neuf mille) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

Deuxième résolution

L'associée unique déclare souscrire et libérer entièrement les 9.000 (neuf mille) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune en numéraire, de sorte que le montant de EUR 225.000,- (deux cent vingt-cinq mille euros) se trouve dès à présent à disposition de la Société.

Un certificat de blocage attestant le versement de la somme de EUR 225.000,- (deux cent vingt-cinq mille euros) a été présenté au notaire soussigné.

Troisième résolution

En conséquence des deux résolutions qui précèdent, l'article 5.1. des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«5.1. Le capital social est fixé à EUR 385.000,- (trois cent quatre-vingt-cinq mille euros) représenté par 15.400 (quinze mille quatre cents) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. En cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Stern, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, vol. 153S, fol. 100, case 1. – Reçu 2.250 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

A. Schwachtgen.

(067419.3/230/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

BLUESPACE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 109.512.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 889 du 21 juin 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(067421.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

FINANCIAL SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 82.355.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01908, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2006.

Signature.

(066893.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

LEHWOOD OPERATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 109.958.

Le bilan pour la période du 26 juillet 2005 (date de constitution) au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS02039, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Signature.

(066900.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

BROWN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 45.390.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR07796, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour BROWN INTERNATIONAL S.A.

Signature

(066959.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

FIRST EURO INDUSTRIAL PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 88.533.

Le bilan pour la période du 29 juillet 2002 (date de constitution) au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS02048, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Signature.

(066899.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

FIRST EURO INDUSTRIAL PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 88.533.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS02064, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Signature.

(066898.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

FIRST EURO INDUSTRIAL PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 88.533.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS02065, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Signature.

(066897.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

ALIANZA IBERIAN PRIVATE EQUITY (LUXEMBOURG-FOUR) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 112.178.

In the year two thousand and six, on the thirteenth of June.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the Company established in Luxembourg under the denomination of ALIANZA IBERIAN PRIVATE EQUITY (LUXEMBOURG-FOUR) S.A., R.C.S. Luxembourg B 112.178, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated November 21, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 403 dated February 23, 2006.

The Articles of Incorporation have been amended by a deed of the undersigned notary dated March 23, 2006, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting begins at eleven a.m., Mr Luc Sunnen, «réviseur d'entreprises», with professional address at 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, being in the Chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Marc Prospert, maître en droit, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Raymond Thill, maître en droit, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The Chairman then states that:

I.- It appears from an attendance list established and certified by the members of the bureau that the forty thousand (40,000) shares having a par value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) each, representing the total capital of fifty thousand Euro (EUR 50,000.-) are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda hereinafter reproduced, without prior notices, all the shareholders represented at the meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the proxyholder of the shareholders all represented at the meeting and by the members of the bureau, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II.- The agenda of the meeting is worded as follows:

1) Increase of the issued share capital by an amount of forty thousand Euro (EUR 40,000.-), so as to raise it from its present amount of fifty thousand Euro (EUR 50,000.-) to ninety thousand Euro (EUR 90,000.-), by the creation and issue of thirty-two thousand (32,000) new shares with a par value and at a price of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) each.

2) Acceptance of subscriptions to and payment in full for the 32,000 new shares by José Maria Castañé Ortega, Renaud M. Rivain, Fernando Olaso Echevarría, Andrew T. Kellett, the French company CIC CAPITAL DEVELOPPEMENT S.A., the Spanish company ARARAT S.C. and the British Virgin Islands company SARGON SERVICES LTD.

3) Subsequent amendment of Article 5.1 of the Articles of Incorporation.

4) Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting approves, after deliberation, the following resolution by unanimous vote:

Resolution

The issued capital of the Company is increased by an amount of forty thousand Euro (EUR 40,000.-), so as to raise it from its present amount of fifty thousand Euro (EUR 50,000.-) to ninety thousand Euro (EUR 90,000.-) by the creation and issue of thirty-two thousand (32,000) new shares with a par value and at a price of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each.

Out of the thirteen (13) existing shareholders, eight (8) having renounced to their preferential subscription right, these new shares have been entirely subscribed to as follows:

1. for 6,592 shares by José Maria Castañé Ortega, resident at Pza. Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Spain, with Spanish Tax Identity Code number 37.981.845-J, here represented by Mr Luc Sunnen, above mentioned, by virtue of a proxy given under private seal on June 1, 2006;

2. for 704 shares by Renaud M. Rivain, resident at Plaza Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Spain, with Spanish Tax Identity Code number X-2619870-D, here represented by Mr Luc Sunnen, above mentioned, by virtue of a proxy given under private seal on June 1, 2006;

3. for 512 shares by Andrew T. Kellett, resident at Heathside, Chapel Road, Limpsfield, Surrey RH80SX, United Kingdom, with passport number 094288950, here represented by Mr Luc Sunnen, above mentioned, by virtue of a proxy given under private seal on June 3, 2006;

4. for 320 shares by Fernando Olaso Echevarría, resident at Plaza Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Spain, with Spanish Tax Identity Code number 07489543-F, here represented by Mr Luc Sunnen, above mentioned, by virtue of a proxy given under private seal on June 1, 2006;

5. for 6,592 shares by SARGON SERVICES LTD, a company established and having its registered office at International Trust Building, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered under number 83424, here represented by Mr Luc Sunnen, above mentioned, by virtue of a proxy given under private seal on June 9, 2006;

6. for 4,480 shares by ARARAT S.C., a company established and having its registered office at Plaza Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Espagne, Madrid, Spain, and Spanish Tax Identity Code number G 84514868 here represented by Mr Luc Sunnen, above mentioned, by virtue of a proxy given under private seal on June 1, 2006;

7. for 12,800 shares by CIC CAPITAL DEVELOPPEMENT S.A., a company established and having its registered office at 28, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, France, with Registry of Commerce number R.S.C. Paris B 420778920, here represented by Mr Luc Sunnen, above mentioned, by virtue of a proxy given under private seal on June 5, 2006.

All such proxies after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned Notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

The new shares have been entirely paid up in cash, as has been proven to the undersigned notary, who expressly bears witness to it, so that the amount of forty thousand Euro (EUR 40,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company.

As a consequence, Article 5 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«Art. 5. Capital

5.1. The Company has an issued capital of ninety thousand Euro (EUR 90,000.-), represented by seventy-two thousand (72,000) shares of stock having a par value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) each.»

Nothing else being on the agenda, and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at eleven thirty a.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède :

L'an deux mille six, le treize juin.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination ALIANZA IBERIAN PRIVATE EQUITY (LUXEMBOURG-FOUR) S.A., R.C.S. Luxembourg B 112.178, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 21 novembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 403 du 23 février 2006.

Les statuts de la société ont été modifiés par acte dressé par le notaire soussigné en date du 23 mars 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte à onze heures sous la présidence de Monsieur Luc Sunnen, réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Marc Prosper, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond Thill, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les quarante mille (40.000) actions de valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, constituant l'intégralité du capital social de cinquante mille euros (EUR 50.000,-), sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires représentés à l'assemblée ayant accepté de se réunir sans convocation préalable après avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures des mandataires des actionnaires tous représentés et des membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1) Augmentation du capital social de la Société à concurrence de quarante mille euros (EUR 40.000,-) pour le porter de son montant actuel de cinquante mille euros (50.000,-) à quatre-vingt-dix mille euros (EUR 90.000,-) par la création et l'émission de trente-deux mille (32.000) actions nouvelles d'une valeur nominale et au prix d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

2) Souscription et paiement intégral des 32.000 actions nouvelles par José Maria Castañe Ortega, Renaud M. Rivain, Fernando Olaso Echevaría, Andrew T. Kellett, la société française CIC CAPITAL DEVELOPPEMENT S.A., la société espagnole ARARAT S.C. et la société des Iles Vierges Britanniques SARGON SERVICES LTD.

3) Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts.

4) Divers.

Après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et avoir reconnu qu'elle était régulièrement constituée, l'assemblée aborde l'ordre du jour et adopte, après délibération, la résolution suivante à l'unanimité des voix:

Résolution

Le capital social de la Société est augmenté à concurrence de quarante mille euros (EUR 40.000,-) pour le porter de son montant actuel de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) à quatre-vingt-dix mille euros (EUR 90.000,-) par la création et l'émission de trente-deux mille (32.000) actions nouvelles d'une valeur nominale et au prix d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

Sur les treize (13) actionnaires actuels, huit (8) ayant renoncé à leur droit de souscription préférentiel, ces nouvelles actions ont été entièrement souscrites comme suit:

1. pour 6.592 actions par José Maria Castañe Ortega, domicilié Plaza Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Espagne, ayant pour code d'identité fiscale espagnole le numéro 37.981.845-J, ici représenté par Monsieur Luc Sunnen, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 1^{er} juin 2006;

2. pour 704 actions par Renaud M. Rivain, domicilié Plaza Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Espagne, ayant pour code d'identité fiscale espagnole le numéro X-2619870-D, ici représenté par Monsieur Luc Sunnen, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 1^{er} juin 2006;

3. pour 512 actions par Andrew T. Kellett, domicilié à Heathside, Chapel Road, Limpsfield, Surrey RH80SX, Grande-Bretagne, porteur du passeport numéro 094288950, ici représenté par Monsieur Luc Sunnen, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 3 juin 2006;

4. pour 320 actions par Fernando Olaso Echevarría, domicilié Plaza Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Espagne, ayant pour code d'identité fiscale espagnole le numéro 07489543-F, ici représenté par Monsieur Luc Sunnen, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 1^{er} juin 2006;

5. pour 6.592 actions par SARGON SERVICES LTD., société établie et ayant son siège social à International Trust Building, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, enregistrée sous le numéro 83424, ici représentée par Monsieur Luc Sunnen, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 9 juin 2006;

6. pour 4.480 actions par ARARAT S.C., société établie et ayant son siège social à Plaza Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Espagne, Madrid, Espagne, et pour code d'identité fiscale espagnole le numéro G 84514868, ici représenté par Monsieur Luc Sunnen, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 1^{er} juin 2006;

7. pour 12.800 actions par CIC CAPITAL DEVELOPPEMENT S.A., société établie et ayant son siège social 28, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, France, numéro de Registre du Commerce Paris B 420778920, ici représentée par Monsieur Luc Sunnen, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 5 juin 2006.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Les nouvelles actions ont été intégralement libérées en espèces de sorte que le montant de quarante mille euros (EUR 40.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

En conséquence, l'article 5 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«Art. 5. Capital social

5.1. La Société a un capital émis de quatre-vingt-dix mille euros (EUR 90.000,-), représenté par soixante-douze (72.000) actions d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à onze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: L. Sunnen, M. Prospert, R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, vol. 28CS, fol. 77, case 7. – Reçu 400 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

A. Schwachtgen.

(067438.3/230/173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

ALIANZA IBERIAN PRIVATE EQUITY (LUXEMBOURG-FOUR) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 112.178.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 838 du 13 juin 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(067439.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

IP LUX 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 95.248.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS02031, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2006.

Signature.

(066904.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

INTERNATIONAL POWER NPA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 86.454.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS02023, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2006.

Signature.

(066905.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

RDLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3730 Rumelange, 39, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 82.982.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS03026, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2006.

MAZARS

Commissaire aux comptes

Signature

(067174.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

ECLAT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 63.091.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01919, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Signature.

(066909.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

ECLAT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 63.091.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01925, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Signature.

(066908.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

ECLAT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 63.091.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS02004, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Signature.

(066907.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

ECLAT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 63.091.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01894, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Signature.

(066911.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

ASSOCIATED ADVISORS FIDUCIARY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1226 Luxembourg, 20, rue J.-P. Beicht.
R. C. Luxembourg B 94.406.

- Cession de parts du 14 juin 2006:

Il résulte d'une cession de parts du 14 juin 2006 que Monsieur Didier Girard, expert-comptable, domicilié professionnellement 20, rue J.-P. Beicht, L-1226 Luxembourg, a cédé 26 (vingt-six) parts sociales de la société à Monsieur Stefano Giuffra, expert-comptable, domicilié professionnellement 20, rue J.-P. Beicht, L-1226 Luxembourg.

Suite à la cession mentionnée ci dessus, les parts sociales sont détenues comme suit:

- Monsieur Stefano Giuffra (cinquante-deux)	52 parts sociales
- Monsieur Luciano Collot (vingt-quatre)	24 parts sociales
- DELPHEA, S.à r.l. (vingt-quatre)	24 parts sociales
Total	100 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03544. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067314.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

ETV CAPITAL II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 117.551.

STATUTES

In the year two thousand six, on the twenty-second day of June.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Humphrey Julian Nokes, residing at Ch. Sus les Devens, CH-1167 Lussy-sur-Morges, Switzerland, born on October 14th, 1966 in London,

represented by Régis Galiotto, jurist, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 9th June 2006.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name

There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name ETV CAPITAL II, S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law) and the law of 22 March 2004 on securitisation (the Securitisation Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object

3.1. The corporate object of the Company is (i) the acquisition, by purchase, subscription, exchange or in any other manner, the holding as well as the transfer by sale, exchange or in any other manner, directly or indirectly of any stock, shares and other securities, bonds, note, debentures, rights, interest, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any Luxembourg or foreign, public or private entity whatsoever, including partnerships and (ii) the ownership, administration, development and management of its portfolio of securities and financial instruments.

3.2. The corporate object of the Company is also the acquisition and/or assumption, either directly or through any other securitization entity, of risks related to claims, to other assets as referred to in the above paragraph, and to undertakings assumed by third parties and inherent to all or part of the activities of third parties, through the issuance, by the Company, of securities the value of, and return on which, is determined by such risks in accordance with article 1 of the Securitisation Law.

3.3. The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company or person, within the limits of the law.

3.4. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company or person and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.5. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.6. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital

5.1. The Company's corporate capital is fixed at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro), represented by 500 (five hundred) shares in registered form with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (references to the board of managers in these articles of association shall be construed as references to the sole manager, in case the Company has only one sole manager at a time). The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and the provisions of the Securitisation Law. The assets of the Company may only be disposed of in accordance with the terms and conditions that the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers shall determine, subject to any agreements entered into by the Company from time to time.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company. The single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers may in particular delegate certain investment management and investment advisory functions to outside investment managers and advisors.

Art. 9. Procedure

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two manager(s) of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

Art. 12. Compartments

12.1. The board of managers may create one or more compartments within the Company (the Compartment or the Compartments). Each Compartment shall, unless otherwise provided for in the resolution of the board of managers creating such Compartment, correspond to a distinct part of the assets and liabilities of the Company. The resolution of the board of managers creating one or more Compartments, or amending the same, shall be binding as of the date of such resolutions against any third party.

12.2. As between shareholders and creditors, each Compartment of the Company shall be treated as a separate entity. Rights of shareholders and creditors of the Company that (i) have, when coming into existence, been designated as relating to a Compartment or (ii) have arisen in connection with the creation, the operation or the liquidation of a Compartment are, except if otherwise provided for in the resolution of the board of managers having created the relevant Compartment, strictly limited to the assets of that Compartment and the assets of that Compartment shall be exclusively available to satisfy such shareholders and creditors. Creditors and shareholders of the Company whose rights are not related to a specific Compartment shall have no rights to the assets of any Compartment.

12.3. Unless otherwise provided for in the resolution of the board of managers having created a specific Compartment, no resolutions of the board of managers may be taken to amend the resolution having created such Compartment or to take any other decision directly affecting the rights of the shareholders or creditors whose rights relate to such Compartment, including any decision to liquidate the shares related to such Compartment, without the prior approval of the shareholders or creditors whose rights relate to the relevant Compartment. Any decisions of the board of managers taken in breach of this article shall be void. The redemption of shares in accordance with article 6.5. can be decided by a decision of the board of managers.

12.4. Each Compartment of the Company may be separately liquidated without such liquidation resulting in the liquidation of another Compartment or of the Company itself.

12.5. Where pursuant to article 12.3. above, the prior approval of the shareholders of a specific Compartment is required, the majority requirements set forth in article 14.2. below apply. Where the prior approval of the creditors of a specific Compartment is required, the majority requirements set forth in either the board resolution creating such Compartment or the issuing documents relating to the securities of such Compartment apply.

IV. General meetings of shareholders

Art. 13. Powers and voting rights

13.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

13.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

13.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 14. Form - Quorum - Majority

14.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

14.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

14.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 15. Accounting Year

15.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

15.2. The operations of the Company shall be supervised by one or several external auditors (réviseurs d'entreprises) in accordance with article 48 of the Securitization Law. The external auditor(s) shall be appointed by the board of managers which will determine their number, their remuneration and the term of their office.

15.3. In case of creation of separate Compartments by the board of managers in accordance with article 12.1. above, the board of managers shall, in addition to the accounts held by the Company in accordance with the Law and normal accounting practice, determine at the end of each financial year, on separate accounts a result of each Compartment to be determined as follows:

The result of each Compartment will consist in the balance of all income, profits or other receipts paid or due in any other manner in relation to the relevant Compartment (including capital gains, liquidation surplus, dividend distribution) and the amount of the expenses, losses, taxes and other transfers of funds incurred by the Company during its exercise

and which can regularly and reasonably be attributed to the management and operation of such Compartments (including fees, costs, corporate income tax on capital gain, expenses relating to dividend distribution).

The shareholders will approve such separate accounts simultaneously with the accounts held by the Company in accordance with the Law and normal practice.

All income and expenses not attributed to any specific Compartment shall be allocated to all the Compartments of the Company on a pro rata basis of the shares issued in each Compartment or other reasonable manner determined by the board of managers.

Art. 16. Allocation of Profits

16.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

16.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

16.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) Interim accounts are established by at least one manager;
- (ii) These interim accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve;
- (iii) The decision to pay interim dividends is taken by general meeting of the shareholders;
- (iv) The above decision is taken after the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 17. Dissolution - Liquidation

17.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders (voting with the majority requirement laid down in article 14.3. hereof) which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company. In case of creation by the board of managers of separate Compartments in accordance with article 12. above, any liquidation of the Company shall be conducted in accordance with article 12.4. on a Compartment by Compartment basis.

17.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company and in case of creation by the board of managers of separate Compartments in accordance with article 12. above the surplus resulting from the realisation of assets and payment of the liabilities of the Company on a Compartment by Compartment basis shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares of each Compartment held by them.

VI. General provision

Art. 18. Reference is made to the provisions of the Law and the Securitization Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31st December 2006.

Subscription - Payment

Thereupon, Humphrey Julian Nokes, prenamed and represented as stated above, declares to subscribe for 500 (five hundred) shares in registered form, with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro).

The amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately 2,000 EUR.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately, after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:
 - Mr William Holwell, Accountant, born on 24 June 1967 in London, United Kingdom, with professional address at 1, Tenderton Street, London, W1S 1TA, United Kingdom;
 - Mr Godfrey Abel, Accountant, born on 2 July 1960 in Brixworth, United Kingdom, with professional address at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; and
 - Mr François Bourgon, Administrator, born on 29 December 1969 in Phalsbourg, France, with professional address at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.
2. The registered office of the Company is set at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-deux juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Humphrey Julian Nokes, demeurant à Ch. Sus les Devens, CH-1167 Lussy-sur-Morges, Suisse, né le 14 octobre 1966 à Londres,

représenté par M. Régis Galiotto, juriste, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 9 juin 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les Statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination

Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination ETV CAPITAL II, S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation (ci-après la Loi sur la titrisation) ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance de la Société. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Dans les cas où le gérant unique ou le conseil de gérance de la Société estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire de siège, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1. La Société a pour objet (i) l'acquisition par voie de souscription, d'achat, d'échange ou de toute autre manière, la détention ainsi que le transfert que ce soit par voie de vente, d'échange ou de toute autre manière, directement ou indirectement, de tous titres, actions et autres valeurs mobilières, de prêts, d'obligation avec ou sans garantie, d'effets, de droits, d'intérêt, de certificats de dépôt et d'autres instruments de dettes, et en général de toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée de quelque nature qu'elle soit, luxembourgeoise ou étrangère, y compris des sociétés de personnes, et (ii) la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille de valeurs mobilières et d'instruments financiers.

3.2. La Société a en outre pour objet d'acquérir et/ou d'assumer directement ou par l'intermédiaire de tout autre organisme de titrisation, les risques liés à des créances, à d'autres biens tels que visés au paragraphe ci-dessus, et à des engagements assumés par des tiers et inhérents à tout ou partie des activités de tiers, par l'émission, par la Société, de valeurs mobilières dont la valeur et le rendement dépendent de ces risques, conformément à l'article 1^{er} de la Loi sur la titrisation.

3.3. La Société peut emprunter sous toute forme. Elle peut émettre des créances, obligations et toutes sortes de dettes et/ou instruments. La Société peut prêter des fonds, en ce compris des fonds empruntés ou résultant de tous instruments financiers, à ses filiales, sociétés affiliées ou à toute autre société ou personne dans les limites prévues par la loi. Elle peut également fournir des garanties et accorder des nantissements, hypothèques ou toutes autres sûretés sur tout ou partie de ses actifs dans les limites prévues par la loi.

3.4. Elle peut également garantir et nantir, transférer, grever ou encore créer et accorder des sûretés sur tout ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et entreprises et/ou obligations et entreprises de toute société ou personne et, généralement, à son propre profit et/ou au profit de toute autre société ou personne.

3.5. La Société peut, d'une manière générale, recourir à tous instruments et techniques en rapport avec ses investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations des taux d'intérêt et autres risques.

3.6. La Société peut, au sens le plus large, effectuer toutes opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes transactions liées à la propriété immobilière ou mobilière qui, directement ou indirectement, favoriseront son objet social.

Art. 4. Durée

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civiques, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital

5.1. Le capital social est fixé à EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui le souhaite.

6.5. La Société pourra racheter ses parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérant(s) nommé(s) par résolution de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance (les références faites au conseil de gérance dans ces Statuts doivent être interprétées comme faisant référence au gérant unique dans le cas où la Société posséderait seulement un gérant unique à un certain moment). Le(s) gérant(s) ne doivent pas nécessairement être associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment ad nutum (sans justifier d'une raison).

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant unique ou, si la Société est gérée par un ou plusieurs gérants du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et conformes aux dispositions de la Loi sur la titrisation. Il ne peut être disposé des actifs de la Société que conformément aux conditions fixées par le gérant unique ou, si la Société est gérée par plusieurs gérants, par le conseil de gérance, sous réserve de tous contrats que la Société aura passé.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou en cas de pluralité de gérants par le conseil de gérance de la Société. Le gérant unique ou, si la Société est gérée par plusieurs gérants, le conseil de gérance, peut notamment déléguer certaines fonctions de gestion de portefeuilles et de conseil en placement à des gestionnaires de portefeuilles et conseillers en placement extérieurs.

Art. 9. Procédure

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence sera mentionnée brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque member du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix exprimées. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation

La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe de deux gérants de la Société ou par la ou les signature(s) simple ou conjointe de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

Art. 12. Compartiments

12.1. Le conseil de gérance pourra créer un ou plusieurs compartiments au sein de la Société (un Compartiment ou les Compartiments). Chaque Compartiment devra, sauf disposition contraire dans les résolutions du conseil de gérance créant un tel Compartiment, correspondre à une partie distincte de l'actif et du passif de la Société et sera représenté par des actions ordinaires et/ou des actions préférentielles rachetables. Les résolutions du conseil de gérance créant un ou plusieurs Compartiments, ainsi que toutes modifications subséquentes, seront opposables aux tiers, à compter de la date de ces résolutions.

12.2. Entre les associés et les créanciers, chaque Compartiment de la Société devra être traité comme une entité séparée. Les droits des associés et créanciers de la Société qui (i) lorsqu'ils sont entrés en existence, ont été désignés comme rattachés à un Compartiment; ou (ii) sont nés de la création, du fonctionnement ou de la mise en liquidation d'un Compartiment, sont, sauf disposition contraire dans les résolutions du conseil de gérance ayant créé un tel Compartiment, strictement limités aux actifs de ce Compartiment et les actifs de ce Compartiment seront exclusivement disponibles pour satisfaire ces associés et créanciers. Les créanciers et associés de la Société dont les droits ne sont pas spécifiquement rattachés à un Compartiment déterminé de la Société n'auront aucun droit sur les actifs des Compartiments.

12.3. Sauf disposition contraire dans les résolutions du conseil de gérance ayant créé un Compartiment déterminé, aucune résolution du conseil de gérance ne pourra être prise afin de modifier les résolutions ayant créé ce Compartiment ou afin de prendre toute mesure affectant directement les droits des associés ou créanciers rattachés à ce Compartiment, en ce compris toute décision de disposer des parts sociales liées à ce Compartiment, sans le consentement préalable des associés ou créanciers dont les droits sont rattachés à ce Compartiment. Toute décision du conseil de gérance prise en violation de cet article sera nulle. Par dérogation, le rachat de parts sociales en vertu de l'article 6.5 pourra être décidé suivant résolution du conseil de gérance.

12.4. Chaque Compartiment de la Société pourra être liquidé séparément sans que cette liquidation n'entraîne la liquidation d'un autre Compartiment ou de la Société elle-même.

12.5. Dans les cas où en vertu de l'Article 12.3. ci-dessus, le consentement préalable des associés d'un Compartiment déterminé est requis, les conditions de majorité prévues par l'Article 14.2. ci-dessus s'appliqueront. Dans les cas où le consentement préalable des créanciers d'un Compartiment déterminé est requis, les conditions de majorité déterminées dans les résolutions du conseil de gérance ayant créé un tel Compartiment, ou dans les documents d'émission des titres d'un tel Compartiment, s'appliqueront.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 13. Pouvoirs et droits de vote

13.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

13.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

13.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant toute autre personne ou entité comme son mandataire par écrit que ce soit par courrier, téléfax ou tous autres moyens de communication électronique y compris par courrier, télégramme, télex ou courrier électronique.

Art. 14. Forme - Quorum - Majorité

14.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, telex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par courrier ou téléfax.

14.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

14.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant ensemble, au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 15. Exercice social

15.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

15.2. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises externes conformément à l'article 48 de la Loi sur la titrisation. Le(s) réviseur(s) d'entreprises externe(s) sera/seront nommé(s) par le conseil de gérance, lequel déterminera également leur nombre, leur rémunération et la durée de leur fonction.

15.3. Dans l'hypothèse de la création de Compartiments séparés par le conseil de gérance tel que prévu par l'article 12.1. ci-dessus, le conseil de gérance devra, en plus des comptes tenus par la Société conformément aux Statuts et aux principes comptables généraux, déterminer, à la fin de chaque année comptable, sur des comptes séparés, le résultat de chaque Compartiment qui devra être déterminé comme suit:

Le résultat de chaque Compartiment sera calculé après la mise en balance de tous les revenus, profits et autres sommes payées ou due de toute autre manière à la Société concernant un Compartiment déterminé (en ce inclus les gains en capital, les bonis de liquidation, les distributions de dividendes) et de la somme de toutes les dépenses, pertes, taxes et autres transferts de fonds opérés par la Société durant son exercice et qui peuvent être régulièrement et raisonnablement attribués à l'administration et à l'entretien d'un tel Compartiment (en ce inclus, les frais, coûts, impôts sur les sociétés et autres dépenses relatives aux distributions de dividendes).

Les associés approuveront lesdits comptes séparés simultanément avec les comptes tenus par la Société conformément aux Statuts et à la pratique courante.

Tous les revenus et les dépenses non attribués à un Compartiment spécifique seront attribués à tous les Compartiments de la Société au pro rata des actions émises dans chaque Compartiment ou de toute autre manière estimée raisonnable par le conseil de gérance.

Art. 16. Affectation des bénéfices

16.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

16.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

16.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par au moins un gérant;
- (ii) il ressort de cet état comptable que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, diminués des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'assemblée générale des associés;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 17. Dissolution - Liquidation

17.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'assemblée générale des associés (votant à la majorité requise prévue au présent à l'article 14.3.) qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus qui leur sont confiés par la loi applicable pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société. Dans l'hypothèse de la création de Compartiments séparés par le conseil de gérance tel que prévu par l'article 12. ci-dessus, toute liquidation de la Société sera menée dans le respect de l'article 12.4. Compartiment par Compartiment.

17.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué à l'associé ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société et dans l'hypothèse de la création de Compartiments séparés par le conseil de gérance tel que prévu par l'article 12. ci-dessus, le produit résultant de la réalisation des actifs et du paiement des responsabilités, considérant Compartiment après Compartiment, devront être distribués aux associés proportionnellement aux actions de chaque Compartiment détenues par eux.

VI. Disposition générale

Art. 18. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il est fait référence aux dispositions légales de la Loi sur les sociétés et de la Loi sur la titrisation.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2006.

Souscription - Libération

Humphrey Julian Nokes, précédemment nommé, représenté comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'intégralité du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les 500 (cinq cents) parts sociales par versement en espèces d'un montant de de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros).

La somme de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ 2.000 EUR.

Décision de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérant de la Société pour une période indéterminée:

- M. William Holwell, comptable, né le 24 juin 1967 à Londres, Royaume-Uni, résidant professionnellement au 1, Tenterden Street, Londres, W1S 1TA, Royaume-Uni;
- M. Godfrey Abel, comptable, né le 2 juillet 1960 à Brixworth, Royaume-Uni, résidant professionnellement au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; et
- M. François Bourgon, dirigeant de société, né le 29 décembre 1969 à Phalsbourg, France, résidant professionnellement au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est fixé au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Galiotto, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, vol. 154S, fol. 14, case 11. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

J. Elvinger.

(068610.3/211/524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

**CalEast HOLDINGS, Société à responsabilité limitée,
(anc. CalEast GAZELEY HOLDINGS).**

Registered office: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 114.711.

In the year two thousand and six, on the seventh day of June.

Before us Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

LaSalle CANADA ADVISORS, INC., a company incorporated and existing under the laws of the state of Delaware, registered with the Delaware Secretary of State under number 040833993-3883650, having its registered office at 1711 W-Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808,

here represented by Mr Alexander Olliges, Rechtsanwalt, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on June 6th, 2006.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of CalEast GAZELEY HOLDINGS (the «Company»), a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 114.711, having its registered office at 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on March 6, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 1009 on Mai 23, 2006, and which articles of incorporation have not been modified since its incorporation.

The appearing party representing the whole corporate capital, the general meeting of partners is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the following agenda:

Agenda:

1. Modification of the Company's name from CalEast GAZELEY HOLDINGS to CalEast HOLDINGS.
2. Subsequent amendment of article 1 of the articles of incorporation of the Company.

Then the general meeting of partners, after deliberation, took unanimously the following resolution:

First resolution

The general meeting decides to modify the Company's name from CalEast GAZELEY HOLDINGS to CalEast HOLDINGS.

Second resolution

The General meeting decides to change art. 1 of the articles of incorporation of the Company as follows:

Art. 1. «There exists hereby established a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name CalEast HOLDINGS (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.»

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le sept juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

LaSalle CANADA ADVISORS, INC., une société constituée et régie selon les lois de l'Etat du Delaware, immatriculée auprès du Secretary of State du Delaware sous le numéro 040833993-3883650, ayant son siège social au 1711 W-Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808,

ici représentée par Monsieur Alexander Olliges, Rechtsanwalt, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 6 juin 2006.

La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée CalEast GAZELEY HOLDINGS (la «Société»), une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.711, ayant son siège social 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 6 avril 2006, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 1009 le 23 Mai 2006, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis sa constitution.

Le comparant représentant l'intégralité du capital social, l'assemblée générale des associés est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points suivants portés à l'ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Modification de la dénomination sociale de la Société de CalEast GAZELEY HOLDINGS en CalEast HOLDINGS.
2. Modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts de la Société.

L'assemblée générale des associés a délibéré, et pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination sociale de la Société de CalEast GAZELEY HOLDINGS en CalEast HOLDINGS.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 1^{er} des statuts comme suit:

Art. 1^{er}. «Il existe par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination CalEast HOLDINGS (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.»

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Olliges, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 juin 2006, vol. 905, fol. 3, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 22 juin 2006.

J.-J. Wagner.

(068691.3/239/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

**CalEast HOLDINGS, Société à responsabilité limitée,
(anc. CalEast GAZELEY HOLDINGS).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 114.711.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 22 juin 2006.

J.-J. Wagner.

(068692.3/239/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

POWER GROUP NEXUS GERMANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 40.037.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01631, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(066973.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

AUPETIT & ASSOCIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 89.829.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01626, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour la gérance

Signature

(066977.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

PATRIMOINE & FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9706 Clervaux, 2A, rue d'Eselsborn.
R. C. Luxembourg B 66.733.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR09142, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour la gérance

Signature

(066980.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

PATRIMOINE & FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9706 Clervaux, 2A, rue d'Eselsborn.
R. C. Luxembourg B 66.733.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR09139, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour la gérance

Signature

(066983.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

PATRIMOINE & FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9706 Clervaux, 2A, rue d'Eselsborn.
R. C. Luxembourg B 66.733.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR09144, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour la gérance

Signature

(066975.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

DE MOTO's MICH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9175 Niederfeulen, 23A, rue de la Fail.

R. C. Luxembourg B 93.258.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01634, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour la gérance

Signature

(066985.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

REDECOS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 45.227.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02510, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

REDECOS S.A., Société Anonyme Holding

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(067057.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

LAND ONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 61.688.

L'an deux mille six, le vingt-deux juin.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, agissant en remplacement de son confrère Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg, sous la dénomination de LAND ONE S.A., R.C.S. Luxembourg Numéro B 61.688, ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 18 novembre 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 106 du 18 février 1998.

Les statuts de la société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 mars 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 743 du 26 juillet 2005.

La séance est ouverte à neuf heures trente, sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, rue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, rue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que la pleine propriété des cent trois mille trois cent quatre cents (103.400) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social d'un million trente-quatre mille euros (EUR 1.034.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Dissolution de la société et mise en liquidation.
2. Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
3. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée générale nomme aux fonctions de liquidateur, pour la durée de la liquidation, Monsieur Sébastien Coyette, comptable, né le 4 septembre 1965 à Arlon - Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, qui aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, y compris ceux de réaliser les opérations prévues à l'article 145 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à neuf heures quarante-cinq.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Koeune, R. Thill, M. Prospert, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2006, vol. 154S, fol. 21, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

A. Schwachtgen.

(067440.3/230/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

BELRON LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 97.538.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02634, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(067060.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

HOBART IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 65.460.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS02828, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Signature.

(067061.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

S.W.I.F.T. RE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 24.408.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le jeudi 26 mai 2006

1. L'Assemblée décide de nommer:

comme administrateurs:

- Mme Blanche Petre, Dieweg, 126, B-1180 Uccle;

- M. Francis Vanbever, 1, avenue Adele, B-1310 La Hulpe;

- M. Erik Dralans, 1, avenue Adele, B-1310 La Hulpe;

- Mme Catherine de Meulemeester, 1, avenue Adele, B-1310 La Hulpe;

pour une durée d'un an, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007 qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2006.

2. L'Assemblée nomme ERNST & YOUNG S.A. comme Réviseur d'entreprises indépendant. Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2007 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice de 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme,

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR07990. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067813.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

ASHLEY PARK HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 117.552.

—
STATUTES

In the year two thousand and six, on the twenty-first of June.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

RBC TRUSTEES (GUERNSEY) LIMITED, a limited liability company, registered with the States of Guernsey, under number 37379, with registered office Canada Court, Upland Road, St. Peter Port, Guernsey, GY1 3BQ,

represented by Louise Benjamin, solicitor, with professional address in L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal, by virtue of a proxy given under private seal on 21st June 2006.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, shall stay affixed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The above named participant, represented as mentioned above, has declared his intention to constitute by the present deed a single member limited liability company and to draw up its Articles of Association as follows:

Title I.- Name - Registered office - Purpose - Duration

Art. 1. There is hereby established a single member limited liability company (hereafter the «Company»), which will be governed by the laws in effect and especially by those of August 10th, 1915 referring to commercial companies as amended from time to time, September 18th, 1933 on limited liability companies, as amended and December 28th, 1992 on single member limited liability companies (hereafter the «Law») as well as by the present articles (hereafter the «Articles»).

Art. 2. The name of the Company is ASHLEY PARK HOLDINGS, S.à r.l.

Art. 3. The registered office of the Company is established in Luxembourg. It can be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of its participants deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

Art. 4. The Company shall have as its business purpose the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, the possession, the administration, the development and the management of its portfolio.

The Company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprise and may render any assistance by way of loans, guarantees or otherwise to subsidiaries, affiliated companies or any company belonging to the same group of companies.

The Company may borrow in any form.

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, commercial and industrial operation whether related to real estate assets or otherwise which it may deem useful for the accomplishment and development of its purpose.

Art. 5. The Company is established for an unlimited term.

Art. 6. The bankruptcy, insolvency or the failure of one of the participants will not put an end to the Company.

Title II.- Capital - Parts

Art. 7. The capital of the Company is fixed at thirteen thousand Euro (13,000.- EUR), divided into one hundred and thirty (130) parts of one hundred Euro (100.- EUR) each.

Art. 8. Parts can be freely transferred by the sole participant, as long as there is only one participant.

In case there is more than one participant, parts are freely transferable among participants. Transfer of parts *inter vivos* to non participants may only be made with the prior approval given in general meeting of participants representing at least three-quarters of the capital.

For all other matters, reference is being made to Articles 189 and 190 of the Law.

Art. 9. The heirs, representatives or entitled persons of a participant and creditors of a participant cannot, under any circumstances, request the affixing of seals on the assets and documents of the Company, nor become involved in any way in its administration.

In order to exercise their rights they have to refer to the financial statements and to the decisions of the general meetings.

Title III.- Management

Art. 10. The company is managed and administered by one or several managers, shareholders or third parties. The power of a manager is determined by the general shareholders' meeting when he is appointed. The mandate of manager is entrusted to him until his dismissal *ad nutum* by the general shareholders' meeting.

Art. 11. No manager enters into a personal obligation because of his function and with respect to commitments regularly contracted in the name of the company; mere agent, he is liable only for the performance of his mandate.

Title IV.- General meeting of participants

Art. 12. The sole participant shall exercise all the powers vested with the general meeting of the participants under section XII of the Law.

All decisions exceeding the powers of the board of managers shall be taken by the sole participant. Any such decisions shall be in writing and shall be recorded in minutes, kept in a special register.

Title V.- Financial year - Profits - Reserves

Art. 13. The financial year of the Company starts on the January 1st and ends on December 31st.

Art. 14. Each year on December 31st an inventory of the assets and the liabilities of the Company as well as a balance sheet and a profit and loss account shall be drawn up.

The revenues of the Company, deduction made of the general expenses and the charges, the depreciations, the provisions and taxes constitute the net profit.

Five per cent (5%) of this net profit shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory as soon as the reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched. The balance is at the disposal of the general meeting of participants.

Title VI.- Dissolution - Liquidation

Art. 15. In case of dissolution of the Company the liquidation will be carried out by one or more liquidators who need not be participants, designated by the meeting of participants at the majority defined by Article 142 of the Law. The liquidator(s) shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payment of the liabilities.

The surplus after payment of all charges, debts, expenses which are a result of liquidation, will be used to reimburse the contribution made by the participants on the parts of the Company.

The final surplus will be distributed to the participants in proportion to their respective shareholding.

Title VII.- Varia

Art. 16. The parties refer to the existing regulations for all matters not mentioned in the present Articles.

Transitional provision

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on the December 31st, 2006.

Subscription - Payment

The Articles having thus been established, the sole participant declares to subscribe to the entire capital as follows:

RBC TRUSTEES (GUERNSEY) LIMITED, prenamed, one hundred and thirty shares	130
Total: one hundred and thirty shares	130

The parts have been fully paid up by a contribution in cash, so that the amount of thirteen thousand Euro (13,000.- EUR) is as of now at the disposal of the Company as has been certified to the notary executing this deed.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of its organization, are estimated at approximately 1,600.- EUR.

Extraordinary general meeting

After the Articles have thus been drawn up, the above named shareholder has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting. Having first verified that it was regularly constituted, he passed the following resolutions:

- 1) The registered office of the Company is fixed at L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
- 2) Has been elected manager (gérant) of the Company for an undetermined term Mr Graham Wilson, attorney-at-law, born in St. Neotts, UK, on 9th December 1951, with professional address in L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal, with the power to commit the company validly by his sole signature.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille six, le vingt et un juin.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

RBC TRUSTEES (GUERNSEY) LIMITED, une société à responsabilité limitée, inscrite au States of Guernsey, sous le numéro 37379, avec siège social Canada Court, Upland Road, St Peter Port, Guernsey, GY1 3BQ, représentée par Louise Benjamin, solicitor, avec adresse professionnelle à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 21 juin 2006.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

L'associée prénommée, représentée comme dit ci-avant, a déclaré vouloir constituer par le présent acte une société à responsabilité limitée unipersonnelle et en arrêter les statuts comme suit:

Titre I^{er}.- Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par le présent acte une société à responsabilité limitée (ci-après la «Société») unipersonnelle, qui sera régie par les lois actuellement en vigueur, notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, par celle du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée telle que modifiée, et par celle du 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée unipersonnelles (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. La dénomination de la Société est ASHLEY PARK HOLDINGS, S.à r.l.

Art. 3. Le siège de la Société est établi à Luxembourg. Le siège social peut être transféré en toute autre localité à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés délibérant de la manière prévue pour les modifications des Statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la commune par simple décision du conseil de gérance.

Art. 4. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales, des sociétés affiliées ou toute société appartenant au même groupe de sociétés.

La Société peut emprunter sous toutes les formes.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, commerciales et industrielles relatives à des biens immobiliers ou autres qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. La faillite, la banqueroute ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Titre II.- Capital - Parts sociales

Art. 7. Le capital social de la Société est fixé à treize mille euros (13.000,- EUR), représenté par cent trente (130) parts sociales de cent euros (100,- EUR) chacune.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles par l'unique associé, aussi longtemps qu'il n'y qu'un seul associé.

S'il y a plus d'un associé, les parts sont librement cessibles entre les associés. Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée sans l'agrément préalable donné en assemblée générale par des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le surplus, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

Art. 9. Les héritiers et représentants ou ayants droit d'un associé et créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et papiers de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Titre III.- Administration

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions.

Art. 11. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simple mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Titre IV.- Assemblée générale des associés

Art. 12. L'associé unique exercera tous les pouvoirs incombant à l'assemblée générale des associés, en vertu de la section XII de la Loi.

Toutes les décisions excédant les pouvoirs du conseil de gérance seront prises par l'associé unique. Les décisions de l'associé unique seront écrites et consignées dans des procès-verbaux conservés dans un registre spécial.

Titre V.- Année sociale - Profits - Réserves

Art. 13. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année au 31 décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte des pertes et profits.

Les produits de la Société, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements, provisions et taxes, constituent le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cessera d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé. Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

Titre VI.- Dissolution - Liquidation

Art. 15. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, à désigner par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la Loi. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Le surplus après paiement de toutes les charges, dettes et dépenses résultant de la liquidation, serviront au remboursement des apports faits par les associés sur les parts de la Société.

Le surplus final sera distribué aux associés en proportion de leur participation respective dans la Société.

Titre VII.- Varia

Art. 16. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions des lois afférentes.

Disposition transitoire

La première année sociale commencera au jour de la constitution de la Société et prendra fin le 31 décembre 2006.

Souscription - Libération

Les Statuts ayant été établis, l'associée unique déclare vouloir souscrire la totalité du capital social de la manière suivante:

RBC TRUSTEES (GUERNSEY) LIMITEES, prénommée, cent trente parts sociales	130
Total: cent trente parts sociales	130

Les parts sociales ont été entièrement libérées par un apport en espèces, de sorte que le montant de treize mille euros (13.000,- EUR) est par conséquent à la disposition de la Société à partir de ce moment, tel qu'il a été certifié au notaire instrumentaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de sa constitution, s'élève approximativement à 1.600,- EUR.

Assemblée générale extraordinaire

Après que les Statuts aient été rédigés, l'associé prénommé a immédiatement tenu une assemblée générale extraordinaire. Après avoir vérifié si elle a été régulièrement constituée, il a pris les résolutions suivantes:

- 1) Le siège social de la Société est établi à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
- 2) A été nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée Monsieur Graham Wilson, avocat, né à St. Neotts, Royaume-Uni, le 9 décembre 1951, avec adresse professionnelle à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal, avec pouvoir d'engager valablement la société par sa signature individuelle.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Benjamin, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, vol. 154S, fol. 11, case 9. – Reçu 130 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

P. Frieders.

(068625.3/212/224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

LOUIS XIV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 52.730.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS02813, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Signature.

(067066.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

MAISON-ER, S.à r.l. & CIE S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 63.202.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS02808, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2006.

Signature.

(067077.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

DIBELCO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 71.550.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02637, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen

Administrateur

(067079.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

NAVELLA S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1611 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R. C. Luxembourg B 71.674.

In the year two thousand six, on the twenty-first of June.

Before us, Maître Martine Schaeffer, notary residing at Remich (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of NAVELLA S.A., a société anonyme having its registered office in Luxembourg, incorporated by notary Alphonse Lentz, before residing in Remich dated September 23rd, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 901 of November 29th, 1999. The articles of incorporation were modified the last time by general assembly with private signatures dated December 21th, 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 705 of May 8th, 2002.

The meeting is presided by Mr Lennart Stenke, with professional address in Luxembourg,

who appoints as secretary Mrs Jessica Nerenhausen, with professional address in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs Anne Bodson, with professional address in Luxembourg.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

- 1) Change of date of the annual general meeting to be decided in the forth coming Extraordinary General Meeting to be held in front of a notary;
- 2) Miscellaneous.

II. There has been established an attendance list showing the shareholders present and represented and the number of shares, which after having been signed by the shareholders or their proxy holders, by the office of the meeting and the notary, will be registered with this deed together with the proxies signed *ne varietur* by the Bureau and the notary.

III. It appears from the attendance list that all of the shares are present or represented. The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate and decide on the aforesaid agenda of the meeting, of which the shareholders have been informed before the meeting.

IV. After deliberation, the following resolutions are taken unanimously.

Sole resolution

The general meeting decides to change the date of the annual general meeting of shareholders and as a result of this resolution, the Article 6, paragraph 1 of the Articles of Incorporation is amended in its German version, so that it will read from now as follows:

«**Art. 6. Absatz 1.** Die jährliche Hauptversammlung findet statt am Geschäftssitz oder an einem anderen, in der Einberufung angegebenen Ort, am dritten Mittwoch des Monats Juni um 15:00 Uhr und zum ersten Mal im Jahre 2007.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the company as a result of the present deed are estimated at approximately seven hundred Euro (700.- EUR).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons, the members of the office of the meeting signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille six, le vingt et un juin.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NAVELLA S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Alphonse Lentz, alors de résidence à Remich en date du 23 septembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 901 du 29 novembre 1999. Les articles des statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant assemblée générale extraordinaire tenue sous seing privé en date du 21 décembre 2001, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 705 du 8 mai 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Lennart Stenke, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Jessica Nerenhausen, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Anne Bodson, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1) Changement de la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires par-devant notaire;

2) Divers.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les actionnaires ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée.

IV. Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

Résolution unique

L'assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires et, à la suite de cette résolution, de modifier l'article 6, premier paragraphe des statuts pour lui conférer désormais la teneur suivante dans sa version allemande:

«**Art. 6. Absatz 1.** Die jährliche Hauptversammlung findet statt am Geschäftssitz oder an einem anderen in der Einberufung angegebenen Ort, am dritten Mittwoch des Monats Juni um 15:00 Uhr und zum ersten Mal im Jahre 2007.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués approximativement à la somme de sept cents euros (700,- EUR).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: L. Stenke, J. Nerenhausen, A. Bodson, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 27 juin 2006, vol. 470, fol. 56, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 11 juillet 2006.

M. Schaeffer.

(068502.2/5770/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

NAVELLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R. C. Luxembourg B 71.674.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 11 juillet 2006.

M. Schaeffer.

(068503.3/5770/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

ADVANCED TECHNICS PROPERTIES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 33.384.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 21 septembre 2006 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (03764/795/14)

Le Conseil d'Administration.

SEO, SOCIETE ELECTRIQUE DE L'OUR, Société Anonyme.

Siège social: L-2010 Luxembourg, 2, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 5.901.

Les actionnaires de la Société sont invités à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le mercredi 20 septembre 2006 à 11.00 heures au siège social, 2, rue Pierre d'Aspelt à Luxembourg.

Ordre du jour:

1. Confirmation de la cooptation de Monsieur Frank Reimen au conseil d'administration avec effet à partir du 1^{er} août 2006 en remplacement de Monsieur Carlo Mathias,
2. Autorisation au conseil d'administration de nommer Monsieur Frank Reimen administrateur-délégué,
3. Autorisation au conseil d'administration d'attribuer à Monsieur Frank Reimen le pouvoir de signature collectif,
4. Divers.

Le conseil d'administration rappelle aux actionnaires qu'ils auront à se conformer à l'article 21 des statuts pour pouvoir prendre part à l'assemblée générale. En vertu de cet article, les actions au porteur devront être déposées au plus tard le 13 septembre 2006 aux guichets de l'un des établissements désignés ci-dessous:

- 1) DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
- 2) FORTIS BANQUE LUXEMBOURG
- 3) BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT

Les procurations devront également être parvenues au siège de la société au plus tard le 13 septembre 2006.

Luxembourg, le 21 août 2006.

E. Schneider

Président

I (03718/000/25)

MAG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 71.472.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 11 septembre 2006 à 9.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, des rapports de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2003 et au 30 juin 2004
3. Affectation des résultats
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardivité de la tenue des Assemblées Générales Statutaires
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (03622/000/20)

Le Conseil d'Administration.

79967

FIGINO S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 68.395.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement à l'adresse du siège social, le 19 septembre 2006 à 10.30 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'assemblée générale ordinaire du 4 juillet 2006 n'a pu délibérer valablement sur le point 3 de l'ordre du jour, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint.

L'assemblée générale ordinaire qui se tiendra extraordinairement le 19 septembre 2006 délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

II (03614/534/16)

Le Conseil d'Administration.

CITORE S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 40.534.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 11 septembre 2006 à 10.00 heures au siège social avec pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 30 juin 2006 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (03677/755/18)

Le Conseil d'Administration.

UNITED INDUSTRIAL ASSOCIATES HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 9.695.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 11 septembre 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (03692/795/14)

Le Conseil d'Administration.

LUX-SECTORS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.
Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 70.257.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui sera tenue dans les locaux de la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG à Luxembourg, 1, rue Zithe, le mercredi 13 septembre 2006 à 11.00 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Recevoir le rapport du Conseil d'Administration et le rapport du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clos au 30 juin 2006.
2. Recevoir et adopter les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2006; affectation des résultats.

3. Donner quitus aux Administrateurs.
4. Nominations statutaires.
5. Nomination du Réviseur d'Entreprises.
6. Divers.

Les propriétaires d'actions au porteur désirant être présents ou représentés moyennant procuration à l'Assemblée Générale devront en aviser la Société et déposer leurs actions au moins cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets d'un des agents payeurs ci-après:

Pour le Luxembourg:
BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG
BANQUE RAIFFEISEN S.C.
FORTUNA BANQUE S.C.

Pour l'Allemagne:
DEUTSCHE BANK AG, Taunusanlage 12, D-60325 Frankfurt am Main

Les propriétaires d'actions nominatives inscrits au registre des actionnaires en nom à la date de l'Assemblée sont autorisés à voter ou à donner procuration en vue du vote. S'ils désirent être présents à l'Assemblée Générale, ils doivent en informer la Société au moins cinq jours francs avant.

Les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire ne requièrent aucun quorum spécial et seront adoptées si elles sont votées à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

II (03672/755/32)

Le Conseil d'Administration.

FUCHS INVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 93.660.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav FUCHS INVEST à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra sous seing privé le lundi 11 septembre 2006 à 11.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Nomination de Dirigeants.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, société anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

II (03689/755/17)

Le Conseil d'Administration.

LOCATEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 86.758.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le mardi 12 septembre 2006 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (03648/1267/14)

Le Conseil d'Administration.